

Faits d'ailleurs

Elle meurt lors de son enterrement de vie de jeune fille

Le drame s'est produit à Schwarthor (Autriche). Jasmin Schwarthor, future mariée de 26 ans, fêtait son enterrement de vie de jeune fille avec des amies. La jeune femme se trouvait sur une remorque tirée par un tracteur avec 14 copines lorsque son frère, qui était au volant, a voulu éviter un vélo dans un virage. La remorque s'est retournée et toutes les jeunes femmes ont été éjectées du véhicule. Comme cinq autres jeunes femmes, la future mariée a été projetée contre un petit muret. Elles ont été transportées à l'hôpital. Blessée à la tête et à la poitrine, Jasmin a succombé quelques heures plus tard à ses blessures. Quant à sa nièce et une de ses amies, elles se trouvent toujours dans un état critique. Jasmin a été enterrée, hier, avec sa robe de mariée. Son frère est poursuivi pour homicide involontaire. « La façon avec laquelle la remorque était accrochée était illégale. Et rouler sur cette voie, réservée aux tracteurs, n'était pas permis non plus » ont déclaré les autorités.

Violée par 10 hommes durant une fête chez un ami

Les faits se sont déroulés la semaine dernière au Tampon, à la Réunion. Une jeune fille, âgée de 16 ans, s'est rendue au domicile d'un ami où ce dernier faisait une fête. Durant la soirée, alors que l'adolescente était sous l'emprise de l'alcool et dans un état très comateux, une dizaine d'hommes en ont profité pour la violer. La mère de la victime s'est rendue à la gendarmerie pour porter plainte. Une enquête a été ouverte.

Un chef de la police mortellement poignardé

Le chef de la police municipale de Rodez est décédé jeudi après avoir été blessé de plusieurs coups de couteau dans le centre ville. Pascal Filoé avait été sauvagement agressé en pleine rue : il a reçu plusieurs coups de couteau dans le centre-ville. L'agresseur présumé, âgé d'une quarantaine d'années, a été interpellé peu après les faits à proximité de l'hôtel de ville et était connu des services de police. Il a été placé en garde à vue. Il aurait agi par vengeance, son chien lui ayant été retiré après verbalisation. Le mobile est encore inconnu.

Rassemblés par JNE

Association des malfaiteurs à Port-Gentil

Trois "ennemis publics" neutralisés



Les malfaiteurs présumés, Gelerd Dibouba Moukagni...



... Yvan Onanga et...



... Yves Cédric Rentendet méditent sur leur sort...

J-P. A.

Port-Gentil/Gabon

TROIS "ennemis publics" qui se sont constitués en une association de malfaiteurs pour empoisonner la vie des Port-gentillais, viennent d'être mis hors d'état de nuire par la police. Yves Cédric Rentendet, alias Zagalo Abraham, 28 ans, Yvan Onanga, alias AKH, 24 ans, et Gelerd Moukagni, 22 ans, tous Gabonais, sont soupçonnés d'avoir perpétré plusieurs vols à main armée et avec violence, dans la capitale économique.

Le braquage, en août dernier, de deux employés de la société SMIT international, Rémy Poirier et Andrew Heveran, respectivement commandant du navire SL Gabon et son mécanicien en chef, a été le coup de trop. Les deux employés de la SMIT international ont été agressés vers 3 heures du matin, entre l'église Sainte Barbe et le carrefour Banco, par six individus munis de machettes. Au cours de cette agression, les deux victimes disent

avoir perdu plusieurs biens de valeur, dont deux téléphones portables et de l'argent. Des blessures leur ont également été infligées par leurs agresseurs. Ce qui a nécessité leur admission à la clinique Bilie pour y subir des soins.

Muni de la plainte contre "X" déposée à ses services par l'employeur des deux victimes, le commissariat central de police ouvre aussitôt une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire et, éventuellement, arrêter les coupables.

L'ENQUÊTE SE POURSUIT• Après un mois d'investigations, l'expérience avérée des Officiers de police judiciaire (OPJ) du commissariat central de police de Port-Gentil a fini par payer. Et pour cause ! Trois éléments de la bande ont été neutralisés, à savoir : Yves Cédric Rentendet, Yvan Onanga et Gelerd Moukagni. Les investigations des agents leur ont permis de découvrir que les trois individus sont connus des milieux judiciaires pour des faits similaires. Après avoir avoué les faits en enquête



... à la prison centrale du Château.

Logo of Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) and Direction Générale Communiqué.

COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions du mois d'Octobre 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), que les pensions du mois de Septembre 2018, seront payées le 05, 08 et 09 Octobre 2018 de 7h 30 à 15h 30, ainsi qu'il suit:

- Province de l'Estuaire**
 - Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo.
 - Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre des Paiements (Siège social).
- Intérieur du pays**
 - Le paiement s'effectuera dans les différentes représentations (Agences et Directions Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- une carte d'assurée biométrique, une pièce d'identité originale et photocopie en cours de validité, (Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeport, Carte de séjour
- un ancien bulletin de paiement.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS invite ses pensionnés à produire un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai de 1 mois, à compter du 05 Octobre 2018.

NB : Tout récépissé d'une CNI sans photo ne sera accepté.

Fait à Libreville le 20 Septembre 2018

Le Directeur Général

 Dr Nicole ASSÉLE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • S.P. 04 Libreville - Gabon
 Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
 www.cnss.ga • facebook : cassinoniondelesecuritesocialegabon-officiel